Association des Donneurs de Voix
Bibliothèque Sonore de BOURG-EN-BRESSE
50 avenue Amédée Mercier 01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 24 85 96

La réunion annuelle d'information et d'échanges de la Bibliothèque Sonore de Bourg-en-Bresse s'est tenue le samedi 19 octobre 2024 à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté à Bourg-en-Bresse. Elle a réuni 60 personnes.

La présidente Agnès Sotty ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous. Elle remercie de leur présence :

- M Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse, Président de Grand Bourg Agglomération, Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes
- Mme Nadia Ouled Salem, Maire-adjointe aux solidarités, au Handicap, aux liens intergénérationnels, à la Santé publique
- Mme Nicole ROUMIER, présidente du Lions Club Bourg Spirales
- M Frédéric GASULL, représentant le Lions Club de Bourg Brou
- Mme Emilie REIX, directrice de la Médiathèque Roger Vailland
- Les représentantes de l'Association ''Les Auxiliaires des Aveugles''

Monsieur Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, salue chaleureusement l'arrivée de Monsieur Xavier BRETON, député de l'Ain.

S'adressant à la Présidente Agnès SOTTY, il rappelle que c'est son époux Jacques qui créa cette Bibliothèque Sonore en 1987. Cette bibliothèque a maintenant 37 ans. Tous deux l'ont toujours soutenue avec enthousiasme et passion et Agnès continue à la faire vivre entraînant dans son sillon toutes celles et ceux qui avec elle apportent aux autres fraternité, chaleur, solidarité. Pour cet engagement, Monsieur le Maire remet à Agnès SOTTY la ''médaille de l'engagement associatif''.

Ghislaine LUGOL, la trésorière, au nom de l'équipe de bénévoles, offre à Agnès un superbe bouquet de fleurs en témoignage d'affection et d'amitié.

Agnès Sotty remercie M le Maire et exprime ses remerciements à tous les bénévoles, audiolecteurs amis et bienfaiteurs sans lesquels rien n'aurait été possible. Elle souligne la bonne humeur, l'énergie, la disponibilité de tous les bénévoles et la grande gentillesse des audiolecteurs que tous ont beaucoup de plaisir à rencontrer. Elle remercie de leur générosité tous ceux qui par leurs dons aident la Bibliothèque Sonore à poursuivre son activité.

Après ce moment exceptionnel, la réunion de partage et d'information peut débuter.

La présidente rappelle que ce n'est pas une Assemblée Générale, celle-ci se tenant au niveau national avec des représentants des 107 bibliothèques Sonores de France. La dernière ayant eu lieu à Lyon fin septembre la BS de Bourg y était représentée.
La réunion de ce jour, c'est l'occasion d'une rencontre entre audiolecteurs, Donneurs de Voix, autres bénévoles et amis ; c'est l'occasion de faire le point sur l'évolution depuis la réunion de l'an passé.

La Bibliothèque Sonore a connu un <u>accroissement spectaculaire du nombre d'audiolecteurs</u>.

En septembre 2023 on comptait 218 audiolecteurs dont 80 scolaires.
Aujourd'hui : 290 audiolecteurs dont 145 scolaires
Le nombre de Donneurs de Voix est stable : environ 30.

En ce qui concerne les scolaires : ils sont dirigés vers la Bibliotheque Sonore par un orthophoniste, un documentaliste, ou un enseignant…Il faut un document justifiant le besoin d'une aide à la lecture.
La plupart des élèves sont du niveau collège. La Bibliothèque Sonore donne à l'élève un **code lui permettant l'accès au téléchargement** de l'ouvrage qui doit être lu ou qui sera étudié en classe.
Les avantages sont appréciables : gain de temps par rapport au déchiffrage difficile, meilleure compréhension, autonomie, plaisir de ''lire''…
Les ouvrages des 107 Bibliothèques Sonores sont mutualisées et accessibles.

Un petit regret : peu de contact avec ce public qui fonctionne uniquement par téléchargement.
Cela s'appelle le progrès ; mais sans le contact, l'aspect chaleureux disparaît…alors que la Bibliothèque Sonore est un magnifique outil de lien social.

Une surprise et du plaisir ce jour : Il y a dans le public la maman d'un élève inscrit récemment. Elle exprime son plaisir d'être là et sa gratitude pour ce service remarquable.

Ghislaine parle du prix littéraire et de Voix de l'AIN

Elle précise qu'en dehors des scolaires, il n'y a que 2 personnes qui utilisent le téléchargement ; mais c'est plutôt en complément des envois.
Il existe, au niveau national, Le prix littéraire de l'audiolecture : Il s'agit d'un prix littéraire reconnu comme les autres prix littéraires. Sa spécificité : Les ouvrages proposés sont enregistrés par des Donneurs de Voix et le jury n'est composé que d'audiolecteurs.
Le lauréat de cette année est Anthony Passereau pour **Les enfants endormis.** 396 Audiolecteurs de 61 Bibliothèques Sonores ont participé au jury, dont 2 audiolecteurs de chez nous.

Voix de l'Ain : l'enregistrement circule par la Poste en Aller et Retour gratuit. Le service postal est variable. Distribution le lundi ou le mardi, plus rarement le samedi !
On se rend compte, par les réactions, que nos ''abonnés'' **attendent** l'enregistrement. Il y a moins de d'abonnés qu'il y a quelques années. Peut-être oublions-nous parfois d'en parler ? Il faudra y remédier.

Il est rappelé qu'il est inutile de renvoyer le CD de VA, et des autres parutions locales ou nationales. Mais nous réemployons volontiers les petites enveloppes. Et pour gagner du temps il est important de renvoyer régulièrement les enveloppes d'expédition.

Agnès parle de ''Voix de l'AIN'' et des autres audiorevues.

L'hebdomadaire **''Voix de l'AIN''** est enregistré depuis 36 ans régulièrement chaque vendredi par 6 Donneurs de Voix à tour de rôle. La demande avait été formulée par l'une des premières audiolectrices aveugles.
Un gros travail qui nécessite 3 heures d'enregistrement pour 1h 30 d'écoute, à quoi s'ajoutent le temps de chercher le journal, d'aller à la bibliothèque pour faire les copies, mettre sous enveloppe, aller à la poste avant 16h !
Il y a d'autres publications locales : **''C'est à Bourg''** depuis 2002, **''Ici c'est l'Ain''** depuis 2001 et récemment mis en ligne par le service Communication du Département, **''Le Grand Mag''** depuis 2018.
Sont disponibles également les revues nationales : ''Géo'' , ''Historia'', ''Notre Temps'', ''60 millions de consommateurs'', enregistrées par d'autres Bibliothèques sonores.

Jean-Claude parle des Donneurs de Voix

Jean-Claude a pris la suite de notre ami François que des soucis de santé ont contraints à s'arrêter. Il s'occupe plus particulièrement de la **formation des Donneurs de Voix**. Actuellement ils sont 24, et 13 qui vont démarrer une formation. C'est une activité qui prend beaucoup de temps et n'est pas bien compatible avec une vie professionnelle ou familiale. Certains, pleins de bonne volonté, se découragent devant les contraintes et abandonnent.

Les Donneurs de Voix enregistrent chez eux avec leur ordinateur. C'est un peu un travail en solitaire. Pour souder l'équipe, favoriser le sentiment d'appartenance à un ensemble, une rencontre avec repas partagé est prévue le jeudi 7 novembre.

Un enregistrement des nouveautés va être disponible. Il comportera **118 nouveaux titres** dont 37 sont enregistrés par nos Donneurs de Voix. N'hésitez pas à faire une liste de souhaits en indiquant les numéros des livres qui vous intéressent ; cela nous aide beaucoup !

Si un CD a un problème, merci de le signaler plus précisément si possible.

Question : comment savoir si un titre existe quelque part ? Aller sur le site ADVBS : Audiolivres : catalogue général

Agnès parle du public qui se diversifie :

Après les aveugles, les déficients visuels, les handicapés des membres supérieurs, les dyslexiques, voici certains services hospitaliers.

Après les conventions passées il y a 2 ans avec les services hospitaliers SSR (suite de soins et réadaptation) de Fleyriat et d'Hauteville, une convention a été passée avec **l'établissement ''Le Villa Joie''** de St Just. Tous ces établissements bénéficient du prêt d'appareils VICTOR et d'une série de CD qui circulent dans les services pour le plus grand plaisir de quelques résidents.

Ghislaine, la trésorière, parle de la situation actuelle des recettes et dépenses.

Recettes pour 2024 (depuis le 1er janvier)	
Cotisations	290€
Dons des bénévoles	905€
Dons des audiolecteurs	1 605€
Dons des sympathisants	80€
Don lions club ''spirales''	800€
Don lions club brou	500€
Subvention Ville de bourg	1 000€
Subvention Département	2 400€
Subvention Agglo	500€
Revente batteries…	121€
Total	**8 201€**

Dépenses pour 2024 (depuis le 1er janvier)	
Loyers	6 183,99€
Total énergie	478,68€
Orange	744,39€
Eau	50,37€
Papeterie, timbres…	521,63€
Micronov	446,90€
Assurances	62,40€
Autres	110,65€
Frais bancaires	208,99€
Total	**8 808,00€**

Avec l'aide de Charles Vieudrin une demande de subvention au FDVA (Fonds pour le développement de la Vie associative) va être faite. L'an dernier cette subvention a permis d'acquérir 12 appareils VICTOR. Il faudrait renouveler le stock.
Mais les techniques évoluant à grands pas, jusqu'à quand y aura-t-il des CD ? Et des appareils pour les écouter ? Nous avons déjà connu bien des évolutions : les cassettes, les Cd audio de 80 minutes, puis les CD Mp3.

Souhaitons encore longue vie à la BS de Bourg-en-Bresse !

La parole est aux invités

Mme Nadia Ouled Salem, Maire-Adjointe, suit avec plaisir l'évolution de la Bibliothèque Sonore. Elle relève l'ambiance chaleureuse de la réunion, la proximité avec le public, l'esprit de solidarité si précieux, cette façon de créer du lien social. Le public scolaire est de plus en plus nombreux ! Quelle chance pour la réussite scolaire ! On déplore le manque de contact avec ces adhérents ? Mais c'est dans l'air du temps !

M Xavier BRETON, Député de l'Ain, félicite Mme SOTTY pour sa médaille, partagée avec les bénévoles, et évoque la mémoire de Jacques qu'il a bien connu dans le milieu professionnel. Cette réunion est véritablement une réunion d'information et d'échanges. On se rend compte de tout le travail réalisé dans l'année, toutes ces heures passées, ces relations mises en place. Tout cela correspond encore à l'idée qu'on avait il y 37 ans ; toute cette générosité, cette chaleur humaine ! Mais l'accélération des technologies nous oblige à constamment nous adapter ! Autrefois on ne parlait pas de logiciel, de serveur, de téléchargement ! Ce qui reste c'est l'engagement des bénévoles, l'importance donné à la lecture en particulier auprès des jeunes.

La séance est levée à 16h 30. Les échanges se poursuivent avec quelques boissons et gâteaux.